Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Monteux, Carpentras et Courthézon désignées villes internet 2021



Monteux, Carpentras et Courthézon sont les seules communes de Vaucluse à figurer parmi les 219 du palmarès de la 22e édition du label national ‘Territoires, villes et villages internet’.

Placée sous le haut patronage du président de la République, cette distinction est remise depuis 1998 par l’association ‘Villes internet’ qui s’est donnée pour mission d’accompagner le déploiement des politiques publiques numériques locales.

Ce label ‘Territoires, villes et villages internet’ récompense ainsi chaque année les collectivités qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

s’engagent en faveur d’un numérique citoyen et urbain. Pour le millésime 2021, le jury, composé de 20 experts, a choisi de distinguer les collectivités faisant « preuve d’une continuité remarquable dans la politique publique numérique ».

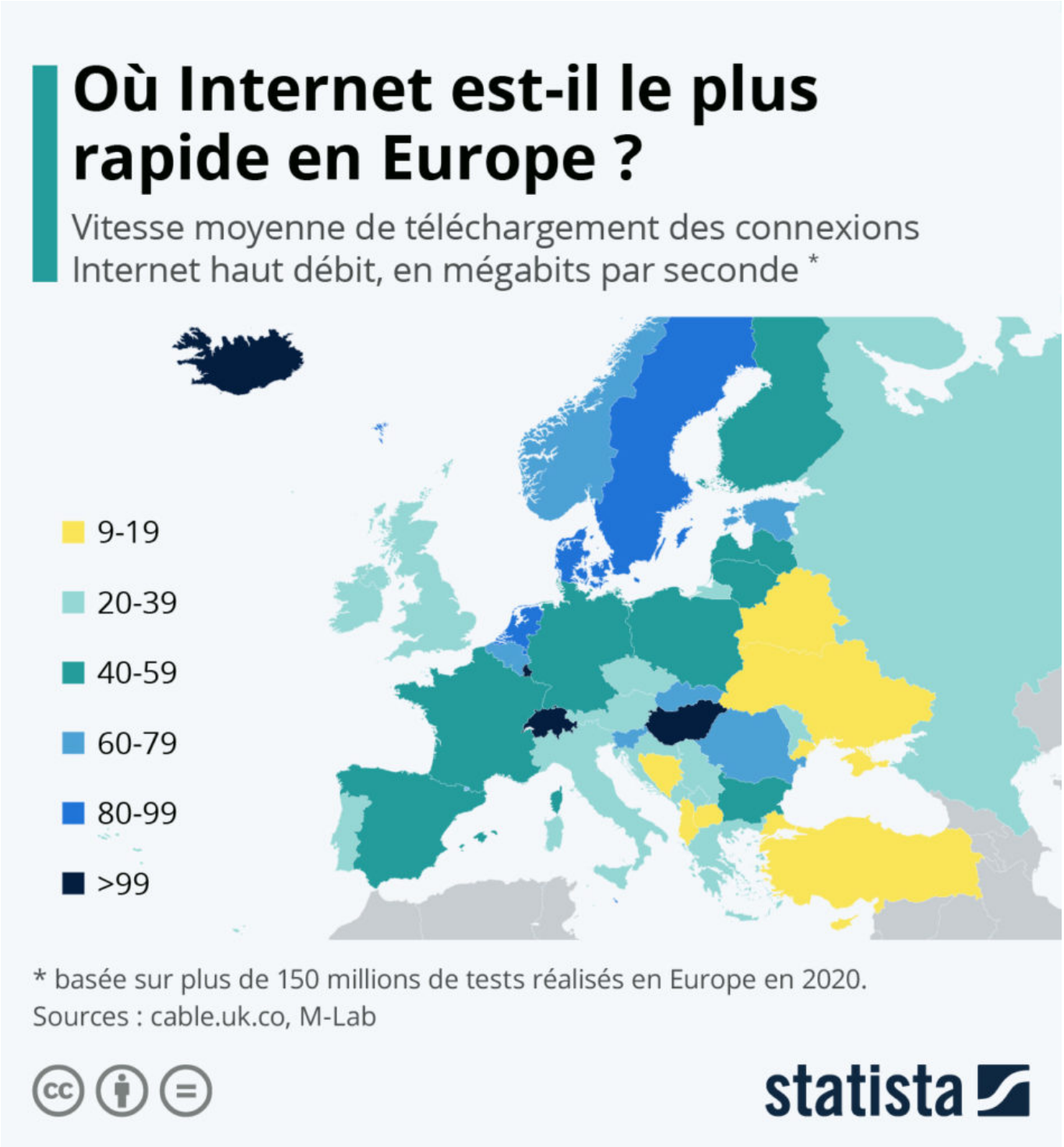
A ce titre Courthézon et Carpentras obtiennent la note de @@@@ (l’évaluation maximale est de 5@) et Monteux se voit attribuer la note @@@. En tout, 19 communes ont été récompensées en Paca et 11 en Occitanie.

Une fois obtenu, le label peut être affiché en entrée de ville et dans les supports de communication.

Où Internet est-il le plus rapide en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La dernière analyse du « Worldwide broadband speed league » publiée par cable.co.uk, révèle une forte hausse de la vitesse moyenne de l'Internet haut débit dans le monde, qui a plus que doublé entre 2019 et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

2020. Cette tendance est notamment influencée par les performances des pays les plus rapides qui progressent à grand pas et font monter la moyenne, alors que les pays les plus lents stagnent. Encore une fois, l'Europe domine le classement et se distingue globalement par la qualité de ses infrastructures, les pays les mieux classés étant ceux ayant mis l'accent sur le développement de la fibre optique. Comme le montre cette carte de Statista, il existe toutefois de grandes disparités dans la région avec une vitesse moyenne pouvant varier d'un facteur dix.

Les champions européens de la connexion Internet sont le Luxembourg, l'Islande, la Suisse et la Hongrie, avec des vitesses moyennes comprises entre 100 et 118 mégabits/seconde. Mais des territoires plus petits (non représentés sur le graphique) font encore mieux, étant avantagés par la taille du réseau qu'ils doivent développer. C'est notamment le cas des principautés du Liechtenstein et d'Andorre qui enregistrent des vitesses supérieures à 200 mégabits/seconde. Parmi les plus rapides, on retrouve ensuite des pays du nord de l'Europe comme les Pays-Bas (96 Mbps), le Danemark (85 Mbps) et la Suède (81 Mbps). La France se situe quant à elle dans la moyenne (51 mégabits/seconde), entre l'Espagne (56 Mbps) et l'Allemagne (42 Mbps).

De l'autre côté de l'échelle, les pays les plus lents sont situés à l'est (Ukraine, Biélorussie) et dans les Balkans (Albanie, Macédoine du Nord), avec des vitesses moyennes inférieures à 20 mégabits/seconde. Ce sont les Italiens qui sont de loin les moins avantagés en Europe de l'Ouest (23 Mbps), tandis que le Royaume-Uni et l'Irlande enregistrent des performances plutôt médiocres : respectivement 38 et 35 mégabits/seconde.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

(Vidéo) Internet à haut débit partout ? L'Etat propose une aide jusqu'à 150€ pour y avoir accès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Une aide de l'Etat appelée 'Cohésion numérique des territoires' à hauteur de 150€ a été mise en place pour répondre aux besoins de connexion des Français dans 28 000 communes afin de pouvoir télétravailler, développer son entreprise en ligne, accéder aux services dématérialisés et surtout, garantir un accès à internet.

Objectif

Objectif ? Faciliter l'accès au haut débit –à + de 8Mbits/seconde- des foyers non-couverts par les réseaux filaires, via des technologies sans fil, dans l'attente de l'arrivée de la fibre dans leur commune.

Eligibles à ce dispositif

Jusqu'au 31 décembre 2021, les particuliers et entreprises éligibles au dispositif –ils sont potentiellement 4 millions dans les petites villes ou zones rurales- peuvent ainsi obtenir cette aide qui porte sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue via des opérateurs locaux et nationaux.

Les opérateurs partenaires

Les opérateurs partenaires sont : Orange, Nordnet, Europasat, Bouygues télécom, Alsatis, Numerisat, Xilan, Weaccess, SFR, SRR, Outremer télécom, Ozone, Caribsat, Dauphin, Télécom, Apinet, Stoi et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Splang.

Les technologies

Les technologies s'appuient sur la boucle locale radio (Thd radio, Wi-fi, WiMax...) qui donne accès à internet via un réseau d'antennes déployées par un opérateur spécialisé ; la 4G fixe qui fonctionne grâce au réseau d'antennes mobiles installées par les opérateurs de téléphonie ; et, enfin, l'internet par satellite qui donne accès à internet par l'intermédiaire de satellites géostationnaires couvrant l'ensemble du territoire français.

Pour bénéficier de l'offre

Pour bénéficier de l'offre se rendre sur : www.amenagement-numerique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere

Région Sud : 110 tablettes offertes à l'Ecole de la deuxième chance d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



En septembre 2019, la Région Sud avait lancé dans les lycées publics et privés, un dispositif permettant l'acquisition de manuels scolaires numériques, offrant à tous les lycéens une tablette numérique. Aujourd'hui, la Région offre 4 000 tablettes numériques supplémentaires dont 110 à l'Ecole de la deuxième chance d'Avignon. « La crise sanitaire que nous traversons depuis un an a démontré l'importance du numérique dans la continuité pédagogique, explique le président de la Région Sud Renaud Muselier. Aujourd'hui, 90 % des lycées d'entre eux sont désormais équipés en tablettes numériques et le débit internet des lycées de la région sera également multiplié par 10. Un déploiement de plus de 5 000 bornes wifi supplémentaires est en cours pour un investissement dans nos équipements de 14,5 M€. » Depuis 2019, ce sont 300 000 tablettes numériques qui ont été offertes aux jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

80 tablettes numériques pour les écoliers de Cavaillon



Elisa Basso, sous-préfète chargée de mission à la politique de la ville et Lionel Ferrier, inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Cavaillon viennent de remettre 80 tablettes numériques à des élèves des écoles 'Charles-de-Gaule' et 'La Colline' à Cavaillon. Destinées aux classes de CP, CE1 et CE2 ces appareils ont été financés par une dotation exceptionnelle déléguée à la commune de Cavaillon au titre des crédits État-politique de la ville du Vaucluse destinés aux élèves des établissements en REP et REP+ (Référentiel de l'éducation prioritaire). L'initiative vise à permettre une continuité éducative, y compris en période de confinement.

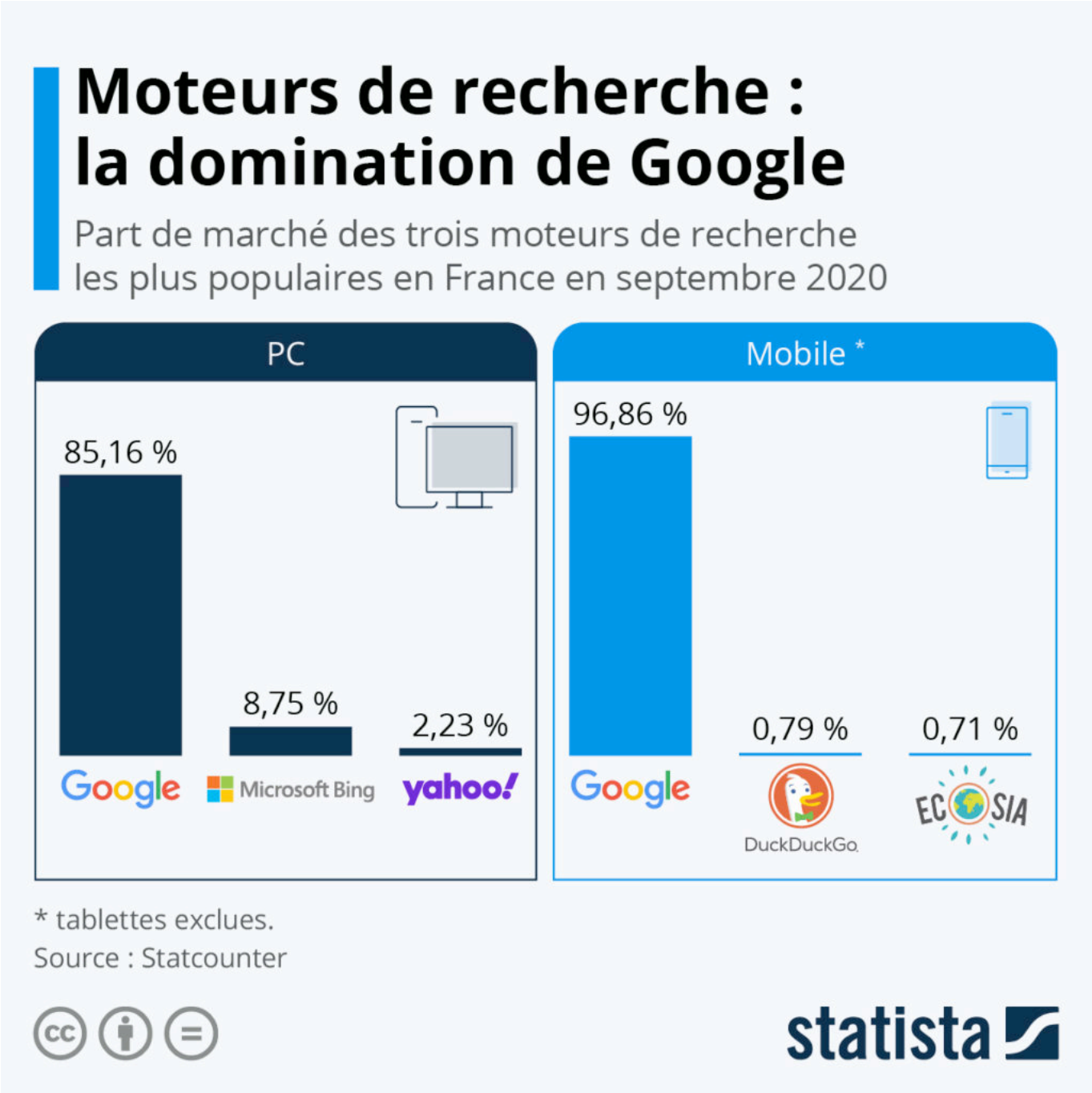
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 31 octobre 2026

Moteurs de recherche : la domination de Google

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La semaine dernière, le département américain de la justice a annoncé l'ouverture d'une procédure judiciaire contre Google pour « maintien illégal d'un monopole dans le domaine de la recherche et des annonces publicitaires en ligne ». A l'instar de Facebook, Amazon, et Apple, eux aussi soupçonnés de pratiques anticoncurrentielles, Google est dans le viseur des autorités américaines depuis déjà plusieurs années.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le gouvernement fédéral des Etats-Unis s'en prend notamment à la pratique bien connue de Google qui consiste à payer les fabricants d'appareils, les opérateurs de téléphonie mobile et les développeurs de navigateur web pour s'assurer qu'il soit le moteur de recherche par défaut sur la plupart des interfaces numériques. Selon les conclusions présentées dans le procès, ces accords couvriraient près de 60 % de toutes les requêtes de recherche Internet aux États-Unis.

Comme le montre le graphique de Statista, la domination de Google sur le marché français des moteurs de recherche (comme aux États-Unis et de nombreux autres pays) peut effectivement être qualifiée de monopolistique. Selon Statcounter, une société qui trace plus de 10 milliards de pages vues sur plus de 2 millions de sites web par mois, la part de marché de Google en France s'élève actuellement à 85 % sur les ordinateurs et à près de 97 % sur les appareils mobiles hors tablettes.

Google a répondu à cette plainte en la qualifiant de « profondément défectueuse », déclarant que « les gens utilisent Google parce qu'ils le veulent, et non parce qu'ils y sont contraints ou parce qu'ils ne peuvent pas trouver d'autres solutions ». Selon le géant d'Internet, le procès intenté par la justice américaine ne ferait rien pour aider les consommateurs. Google estime notamment qu'elle favoriserait artificiellement les moteurs de recherche de moindre qualité et qu'elle conduirait à une hausse des prix des smartphones.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La maire d'Avignon demande un moratoire pour la 5G

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Alors que le débat sur le déploiement de la 5G en France s'intensifie, Cécile Helle, maire d'Avignon vient d'annoncer qu'elle était favorable à la mise en place d'un moratoire sur ce sujet.

« Je m'interroge sur la précipitation qui semble entourer ce projet qui, en l'état actuel, m'apparaît prématuré tant que n'ont pas eu lieu une étude d'impact environnemental et une analyse sanitaire plus précises, explique-t-elle. Je souscris, en ce qui me concerne, à l'idée d'un moratoire au moins jusqu'au rendu de ce rapport de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) qui porte sur l'impact sanitaire, écologique et social du réseau et qui ne sera connu qu'au premier trimestre 2021. Il ne s'agit évidemment pas de s'opposer par principe au développement des nouvelles technologies mais tout simplement de respecter un principe de précaution qui, plus que jamais, s'impose à tous concernant le déploiement immédiat de la technologie 5G sur le territoire d'Avignon. »

La maire de la cité des papes n'est pas la seule dans cette démarche. Des villes comme Marseille, Lille, Nantes, Lyon, Bordeaux, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Besançon ou Strasbourg souhaite ce type de moratoire. En tout, une quarantaine de maires et une trentaine de députés, sénateurs et parlementaires européens (essentiellement des élus de gauche ou écologiste), soutiennent cette initiative.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

En France, les premiers forfaits 5G, utilisables dans une dizaine de villes pour commencer, pourraient être proposés dès la fin de cette année. Ensuite, la 5G, qui doit permettre de faire face à l'explosion du volume des données numériques, pourrait être la technologie dont l'adoption par le grand public dans le monde serait la plus rapide dans l'histoire de l'Humanité. Il est ainsi prévu qu'elle atteigne le cap du milliard d'utilisateurs au bout de 3 ans et demi, contre 14 pour internet, 16 ans pour les smartphones ou bien encore 41 ans pour les cartes de crédit.

Avignon : la mairie recrute 9 personnes en service civique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



A compter du 2 novembre prochain et pour 7 mois, la Ville d'Avignon recrute neuf personnes volontaires dans le cadre d'un service civique dans le domaine de la médiation numérique.

Ouvert à tous les jeunes âgés de 16 et 25 ans, le service civique est élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. A raison de 24 heures par semaine durant 7 mois, les volontaires seront amenés à accompagner les adolescents, familles modestes, personnes âgées, chômeurs, personnes en insertion, etc. dans une démarche citoyenne numérique pour leur apporter des connaissances directement utilisables dans leur vie quotidienne.

Parmi les missions prévues, les volontaires devront accompagner les usagers dans la découverte des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

services publics et opérateurs en ligne (CAF, MSA, CPAM, Finances publiques, Pôle Emploi…), expliquer le fonctionnement des outils (PC, tablettes, smartphones), aider à la création d'adresses mail et d'espaces personnels en ligne, ou encore accompagner les demandeurs d'emploi dans l'utilisation des services numériques de recherche d'emploi. Par leur implication, les personnes volontaires constitueront un soutien aux professionnels du territoire travaillant avec des publics en difficulté face aux usages du numérique.

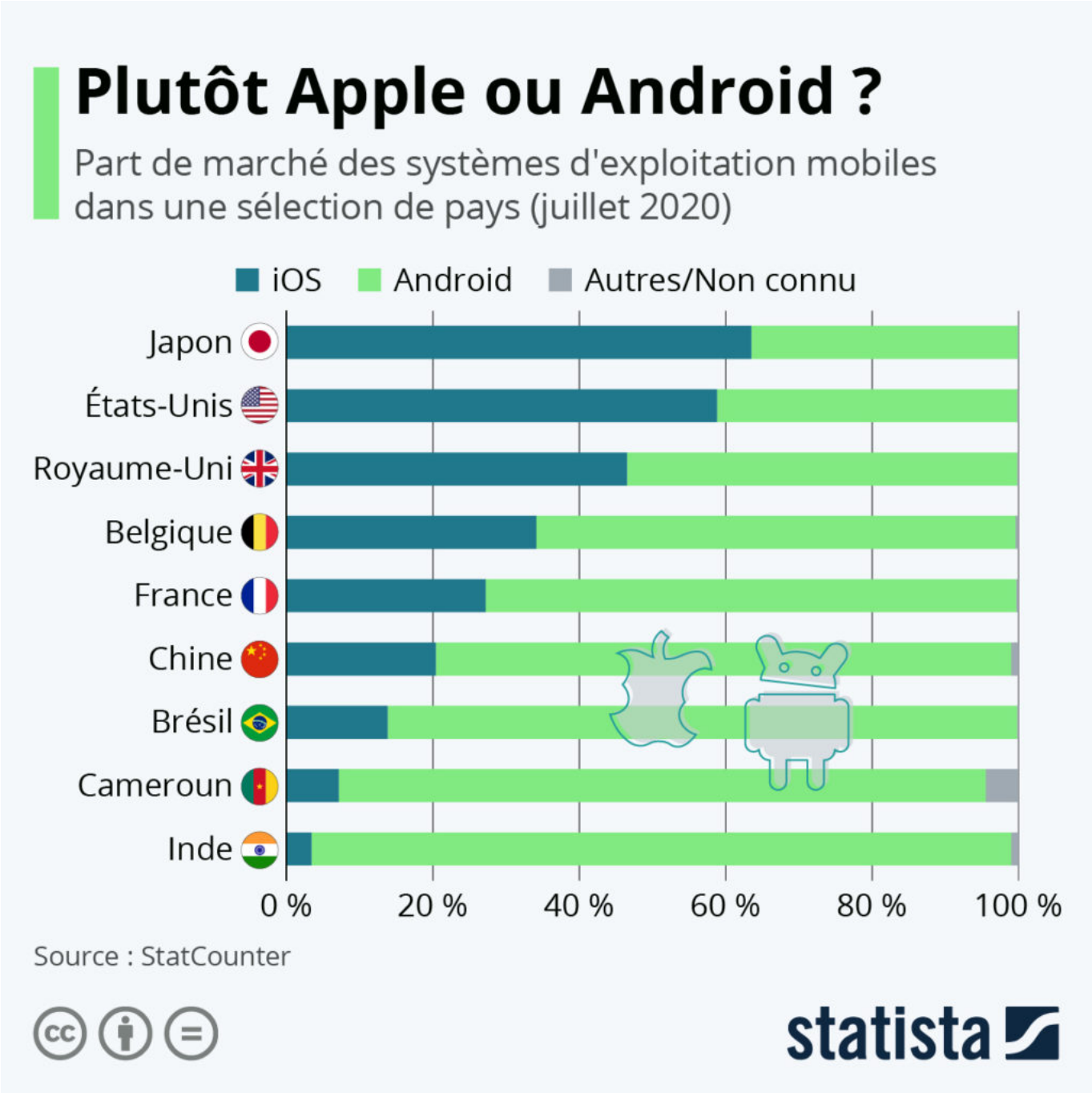
Les personnes en service civique percevront une indemnité de 473,04 euros nette par mois qui sera directement versée par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. L'organisme d'accueil versera également une prestation d'un montant de 107,58 euros nette par mois.

Les candidatures sont à adresser soit par courrier à : Direction des ressources humaines, place de l'Horloge, 84000 Avignon), soit par mail (mobilite.recrutement@mairie-avignon.com), soit par téléphone au 04 90 80 80 00.

Plutôt Apple ou Android ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Si la différence de modèles économiques entre les deux systèmes d'exploitation mobiles les plus populaires au monde fait qu'ils ne se disputeront jamais les parts de marché au même niveau, on peut toutefois imaginer qu'Apple aimerait obtenir une plus grosse part du gâteau dans certaines économies émergentes. On pense notamment à l'Inde et son marché de plus d'un milliard de consommateurs, qui fait partie des pays avec les plus faibles proportions d'utilisateurs d'iOS : seulement 3 % des parts de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

marché.

Mais cela pourrait bientôt être amené à changer. En effet, Apple compte développer sa production d'iPhone dans le pays, et surtout, la firme à la pomme prévoit d'y ouvrir ses premiers Apple Store. Alors que l'accès de la marque au marché indien a longtemps été limité par la politique économique protectionniste du pays, l'entreprise pourrait bientôt y voir ses ventes décoller. L'installation de la production en Inde devrait également permettre à Apple d'éviter de payer des droits d'importation pour ses téléphones destinés au marché indien, qui se traduisait par un prix hors de portée, même pour les Indiens les plus fortunés.

Comme le montre l'infographie de Statista basée sur les données de StatCounter, Apple a réussi à atteindre des parts de marché de 10 à 20 % dans des économies émergentes comme le Brésil et la Chine. En France, sa part de marché se situe actuellement à hauteur de 27 %, mais c'est bien le Japon et les États-Unis qui restent ses plus grands marchés, avec une part atteignant environ 60 %.

De Tristan Gaudiaut pour Statista